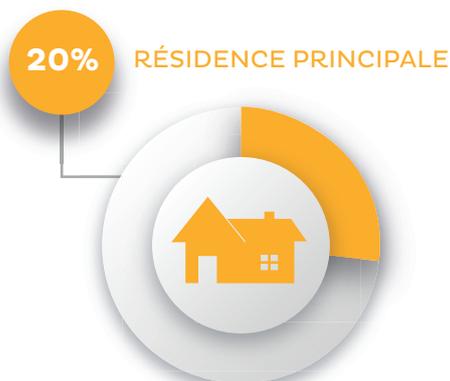


UN BEL ÉTÉ POUR LES PRIMO-ACCÉDANTS

En août, avec 66%, la part des primo-accédants dans la clientèle Cafpi reste élevée. Les taux sont restés bas durant toute la période estivale et ont permis aux emprunteurs de réaliser leurs projets immobiliers.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

En août, l'emprunt moyen des primo-accédants est une nouvelle fois en baisse par rapport au mois précédent. En août le montant moyen emprunté était de 226 400 € sur 282 mois pour un effort consenti de 5,77 années de revenus, alors qu'en juillet les primo-accédants empruntaient en moyenne 233 700 € sur 283 mois, pour un effort consenti de 5,80 années de revenus.



ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants on observe également une forte baisse du montant de l'emprunt à 353 300 € sur 264 mois pour un effort consenti de 6,65 années de revenus en août, contre 405 600 € sur 265 mois en juillet pour un effort consenti de 7,23 années de revenus.

226 400 €

EMPRUNT

353 300 €

5,77 années de revenus

ACQUISITION

6,65 années de revenus

82%

ACHAT DANS L'ANCIEN

87,2%

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

233 700 € / 283 MOIS

JUILLET

226 400 € / 282 MOIS

AOÛT



ACCÉDANTS

JUILLET

405 600 € / 265 MOIS

AOÛT

353 300 € / 264 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS PASSE À **226 400 €** SUR 282 MOIS.

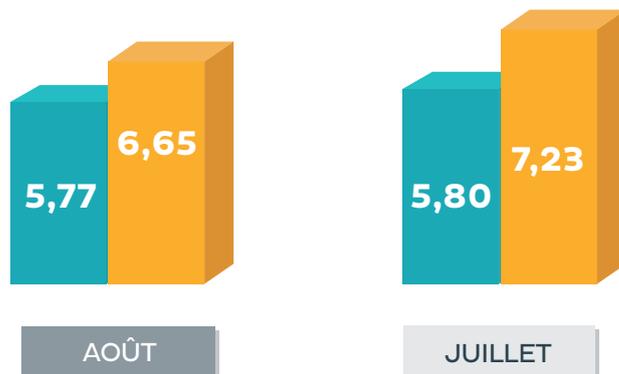
CHEZ LES ACCÉDANTS, IL BAISSÉ ÉGALEMENT AVEC **353 300 €** SUR 264 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

LES CHIFFRES DU MOIS DE AOÛT

 Le prix du bien représente **5,77 années** de revenus pour un primo-accédant.

 Pour un accédant, le prix du bien représente **6,65 années** de revenus.



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •



PRIMO-ACCÉDANTS



ACCÉDANTS

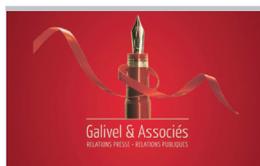


LES ACQUISITIONS DIMINUENT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AVEC **82%**.

CHEZ LES ACCÉDANTS, LES ACQUISITIONS DIMINUENT ÉGALEMENT AVEC **87,2%**.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. CAFPI est présent dans toute la France, via ses 240 agences en propre, pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2020, CAFPI a finalisé 32 600 dossiers, pour 7,5 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque plus de 30 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
 Carol Galivel / Gaëtan Heu
 Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
 21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
 Directeur Général Adjoint
 Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
 28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr



PROFIL EMPRUNTEURS SEPTEMBRE 2021 © CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.